



19/04/2024 / Clôturé depuis 2349 jours

Informations générales

Date de parution 06/10/2017	Date de clôture 13/11/2017
Localisation Groupe scolaire jean moulin, 60 boulevard joffre, 95220 Herblay Département : Val-d'Oise (95)	Secteur d'activité Charpente

Acheteur public

Ville d'Herblay

Adresse : 43, rue du Général de Gaulle, 95221 Herblay cedex

Pour contacter cet acheteur, veuillez vous rendre sur sa [page d'informations](#).

Description du marché

Extension et réhabilitation du groupe scolaire Jean Moulin

Critère

La valeur technique

Cautionnement

Si le CCAP prévoit une retenue de garantie, celle-ci est fixée à 5% du marché augmenté le cas échéant du montant des avenants ; cette retenue de garantie pourra être remplacée par une caution personnelle et solidaire ou par une garantie à première demande

Financement

Sur fonds propres de la collectivité. Mode de règlement : mandat administratif suivi d'un virement bancaire. Les sommes dues en exécution du présent marché sont payées conformément aux dispositions du titre 4 de la loi no 2013-100 en date du 28 janvier 2013 portant diverses dispositions d'adaptation de la législation au droit de l'union européenne en matière économique et financière et de son décret d'application 2013-269 du 29 mars 2013 relatif à la lutte contre les retards de paiement dans les contrats de la commande publique. Le délai de paiement est fixé à trente jours au maximum à compter de la date de réception de la demande de paiement (factures) par le pouvoir adjudicateur, conformément à l'article 164 du décret no 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics et du décret no 2013-269 précité. Lorsque les sommes dues en principal ne sont pas mises en paiement à l'échéance prévue au marché ou à l'expiration du délai de paiement, le titulaire a droit, sans qu'il ait à les demander, au versement des intérêts moratoires et de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement prévus aux articles 39 et 40 de la loi no 2013-100 en date du 28 janvier 2013 en question. Le taux des intérêts moratoires est égal au taux d'intérêt appliqué par la banque centrale européenne à ses opérations principales de refinancement les plus récentes, en vigueur au premier

jour du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de huit points de pourcentage. Le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement est fixé à 40 euros. Les prix du marché seront actualisables (cahier des clauses administratives particulières). Le comptable public assignataire des paiements est le trésorier Principal de Corneilles en Paris.

Forme Juridique

Les candidats pourront se présenter seuls ou sous forme de groupement solidaire ou conjoint, conformément à l'article 45 du décret no 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics. La composition du groupement ainsi que son mandataire devront être présentés lors de la remise des offres. La recevabilité de la candidature sera analysée pour chaque entreprise que le groupement soit conjoint ou solidaire. L'appréciation des capacités financière, professionnelle et technique sera globale. Les entreprises n'auront pas la possibilité de présenter plusieurs offres, en agissant d'une part en qualité de candidat individuel et d'autre part, en qualité de membres d'un ou plusieurs groupements. En cas de groupement, la forme souhaitée par le pouvoir adjudicateur est un groupement solidaire. Si le groupement attributaire du marché est d'une forme différente, il pourra se voir contraint d'assurer sa transformation pour se conformer au souhait du pouvoir adjudicateur tel qu'il est indiqué ci-dessus.

Situation Juridique

Chaque candidat doit présenter à l'appui de sa candidature les pièces suivantes : 1) Lettre de candidature et d'habilitation du mandataire par ses cotraitants (formulaire français DC1), complétée, datée et signée ; 2) Déclaration du candidat (formulaire français DC2), complétée, datée et signée ; 3) Pouvoir de la personne habilitée à engager le candidat ; 4) Si le candidat est en redressement judiciaire, il est tenu de fournir la copie du ou des jugement(s) prononcé(s) à cet effet ; 5) Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles 45, 46 et 48 de l'ordonnance no 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics

Caractéristiques

Le présent marché est un marché de travaux à procédure dite " adaptée " conformément aux dispositions de l'article 27 du Décret no 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics (Ordonnance no 2015-899 du 23 juillet 2015). Il s'agit d'un marché de travaux se rapportant à une opération, conformément à l'article 21-II-1° du décret no 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics. Le marché sera conclu sur la base de prix globaux et forfaitaires. Le marché prend effet à la date de l'accusé réception de sa notification, pour une durée de 20 mois fermes. Le démarrage des travaux est prévu en janvier 2018, pour une durée de 20 mois. Le planning est joint au dossier de consultation :- les travaux d'extension de janvier à octobre 2018 pour une ouverture le 31 octobre 2018 - le réaménagement de l'école maternelle en juillet et août 2018 pour une livraison le 31 août 2018 - le réaménagement de l'école élémentaire en juillet et août 2019 pour une livraison le 31 août 2019.

Conditions économiques et financières

Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique,

dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles

Conditions techniques

Présentation d'une liste des principaux travaux exécutés au cours des cinq dernières années, indiquant notamment le montant, la date et le destinataire public ou privé ; Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années ; Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation du marché public ;

Source : **BOAMP**

Marchés ouverts pour Ville d'Herblay	Marchés ouverts dans l'activité Charpente
Aucun autre marché ouvert pour cet acheteur.	Aucun autre marché ouvert pour cette activité.